

PV ASSEMBLEE EXTRAORDINAIRE du DIMANCHE 25 .10. 2009, 11h30
Temple de St-Aubin

1. Election de Jacques Peter comme député laïc au Synode.

Réglementairement, cette élection donne une siège à Jacques Peter au Conseil paroissial du Joran

Présidence de l'Assemblée :
Bureau de vote :



Denis Jeanrenaud
Présidente, Chantal Schneider
Secrétaire : Jean-Claude ALLISSON

Bureau de dépouillement :

Président : le pasteur Jean-Pierre ROTH
Secrétaire : Daniel Schneider

Bulletins distribués : 39 ; Bulletins rentrés : 39 ; Valables : 39 ; Majorité absolue : 20
Jacques PETER est élu avec 38 voix, comme député laïc au Synode.

Exemplaire du bulletin de vote distribué :

 <p>Paroisse du Joran Bevaix - Boudry - Cortaillod - La Béroche</p>	 <p>E R E N Eglise réformée évangélique du canton de Neuchâtel</p>	<p>Bulletin de vote Election du député laïc au Synode Jacques PETER</p>
<p>ASSEMBLEE DE PAROISSE DU DIMANCHE 25 OCTOBRE 2009 à ST-AUBIN (RG art. 37)</p>		
<p>Acceptez-vous l'élection de Jacques PETER</p>		
<p>Comme DEPUTE LAIC AU SYNODE</p>		
	<p>Oui <input type="checkbox"/></p>	<p>Non <input type="checkbox"/></p>

L'assemblée se termine par un apéro servi à l'intérieur du Temple

25.10.09

Pour le Conseil Paroissial, le secrétaire JC Allisson